

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 72 Etude critique des grands courants pédagogiques			
Code	PEGE3B72FF	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Laura MARTELLA (laura.martella@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Sigouleine LEMBOURG (lembourgs@helha.be) HELHa Loverval Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage visés

Au terme du cours, l'étudiant sera capable d'analyser et de critiquer les différentes dimensions du patrimoine pédagogique et de questionner sa pratique au regard de celles-ci.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGE3B72FFA Étude critique des grands courants pédagogiques

30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGE3B72FFA Étude critique des grands courants pédagogiques

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Etude critique des grands courants pédagogiques			
Code	13_PEGE3B72FFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'ambition d'étudier –de manière critique- les grands courants pédagogiques implique un questionnement de l'histoire du savoir et des pratiques pédagogiques. A cet effet, le cours passera rapidement en revue les modèles, théories, valeurs, principes et méthodes pédagogiques en lien avec le contexte sociohistorique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Il est intéressant de voir comment certains courants pédagogiques s'incarnent AUJOUR'HUI dans un programme de cours, des pratiques de classe ou dans une démarche sociétale. C'est peut-être aussi cela le maître instruit et cultivé des compétences du décret. Notamment dans cette capacité à se forger une opinion (en construction) plus ou moins personnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Chaque séance de cours sera l'occasion de développer une problématique particulière :

- Le sens du cours et se questionner sur ce qu'est un courant pédagogique mais également ce qu'est un pédagogue
- Peut-on susciter le désir d'apprendre ?
- Faut-il se méfier de l'affection en éducation ?
- Faut-il croire la parole du maître ?
- Comment a évolué l'enseignement de l'Antiquité aux Temps Modernes ?
- La sanction

A la demande des étudiants, d'autres problématiques peuvent être développées.

Démarches d'apprentissage

Des exposés théoriques.

Des lectures en autonomie, exploitation et appropriation de documents (écrits, audiovisuels).

Participation aux échanges, débats.

Travail de recherche, de création, de réflexion et de présentation.

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative.

Accompagnement des étudiants en répondant à leurs questions.

Sources et références

Chalvin, D. (1996) " Histoire des courants pédagogiques : encyclopédie des pédagogies pour adultes - tome 1", ESF, Paris

Deny, M; & Pigache, A.C; (2017) "Le grand guide des pédagogies alternatives", Paris, Eyrolles

Humbeek, B; (2021) "Quelles pédagogies pour mon enfant : histoire et contre-histoire de la pédagogie", Mardaga, Bruxelles

Meirieu, P. (2013) "Pédagogie : des lieux communs aux concepts clés", ESF, Paris

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports du cours seront déposés sur ConnectEd :

- les ppt
- Les documents écrits et visuels

4. Modalités d'évaluation

Principe

Session Q1

L'évaluation portera sur :

- Le **travail de groupe** dont une implication individuelle s'impose afin d'assurer la bonne réussite de celui-ci. Les modalités pratiques sont remises aux étudiants lors des séances. Plagiat, non-respect des échéances et/ou des consignes peuvent conduire à l'annulation du travail (non évaluation) **(20% de la note)**.
- L'examen écrit portera sur la matière vue au cours ainsi que lors des présentations avec des définitions, QCM et questions ouvertes **(80% de la note)**.

Session Q3

L'évaluation portera uniquement sur l'**examen écrit** qui portera sur la matière vue au cours ainsi que lors des présentations avec des définitions, QCM et questions ouvertes **(100% de la note)**.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20				
Période d'évaluation	Exe	80			Exo	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).